Chacun sa vérité
Un nouvel examen de la Deuxième Continuation du *Conte du Graal*

On trouve vers le milieu de la Deuxième Continuation du *Conte du Graal* (C2)[1] une énergique protestation de véridicité :

> Mais il sont ore maint vasal/qui fabloient vont par ces cors,/qui les bons contes font rebors/et des estoires les esloignent/et les mençonges tant i joignent/[que li conte tot en perissent/et les bons livres en honissent]./Et cil qui oient et escoutent/ne sevent que bons conte montent,/ainz dïent, quant cil menestrel/sieent le nuit en lor ostel,/et il lor font un po conter/d'une aventure sanz rimer,/qu'il ont toute l'estoire oïe,/que ja n'orront dedens lor vie./Si lor fait on mençonge acroire,/et il le sevent bien en oirre/et bien acroistre et metre avant.[2] (*T* 26086-101)

Une telle protestation de véridicité, qui défend sans les illustrer les mérites de la rime, s'inscrit ouvertement dans le contex-

1 — Édition de référence : *The Continuations of the Old French Perceval of Chrétien de Troyes* – VOL. IV : *The Second Continuation*, éd. W. Roach, Philadelphia : The American Philosophical Society, 1971. Nous indiquons le numéro des vers, seul lorsque nous suivons le texte de base, qui dans l'ensemble est celui du ms. *E*, et précédé d'une lettre lorsque nous suivons la leçon d'un ms. particulier.

2 — Autres mss. : *LMQTUV* addition de deux vers (dont *M* omet le second), ici entre crochets ; *LTUV* 26099 verbe *fait*, sujet *on*, *EMPQS* verbe *font* : le sens n'est pas le même ; *K* omission, sauf dernier vers pour la rime : preuve que *K* ne donne pas la version originale (« The non-sense of K is important, since without it the presence of two inexact rhymes in the passage K omits (*escoutent* : *montent* 26091 ; *acroire* : *fere* 26099) might suggest that K's version was authentic. » : C.F. Corley, *The Second Continuation of the Old French Perceval – A Critical and Lexicographical Study*, London : The Modern Humanities Research Association, 1987 ; p. 80 n. 35).

te de la polémique suscitée dans l'histoire littéraire par l'immixtion de la prose dans le domaine de la fiction, opposant en particulier les successeurs de Chrétien de Troyes quant à l'histoire inachevée du Graal. Elle en rappelle beaucoup une autre qui se trouve vers la fin du Didot-*Perceval* (DP) :

> Mais de çou ne parole pas Crestiens de Troies ne li autre troveor qui en ont trové por faire lor rimes plaisans, mais nos n'en disons fors tant com au conte en monte et que Merlins en fist escrire a Blayse son maistre, qui en Nortumbellande manoit et estoit si viels que a poi que il se pooit sostenir. Et veoit et savoit les aventures qui a Perceval avenoient cascun jor, et les faisoit escrire [a] Blayse por ramembrer as preudomes qui volentiers l'oroient.[3] (*E** 1471-77)

On observe dans chacune, bien que différente par ailleurs, la même opposition à triple fond entre vrai et faux, vers et prose, et plus ou moins explicitement, bref et long. Mais l'intervention de C2, contrairement à l'intervention de DP maintenant élucidée[4], est bien énigmatique. Elle est d'abord contradictoire, car on ne peut croire à un effort de brièveté dans une œuvre si longue qu'un auteur a cru bon de préciser « que por l'estoire consomer/fait l'an lou conte durer tant » (*E* 29202-03). Elle est ensuite paradoxale, car on ne voit pas à quels récits l'auteur fait allusion dans une œuvre si précoce que seul DP, d'ailleurs d'une remarquable brièveté, est à peu près contemporain dans la littérature du Graal en prose ; or on juge que C2 est la source de DP[5].

Notre hypothèse, c'est que si l'intervention de C2 est en effet de mauvaise foi, c'est qu'elle est en réalité une réponse ironique à l'intervention de DP : contre la cohérence que son prédécesseur revendiquait avec austérité, en associant la vérité avec la prose et une brièveté rigoureuse, l'auteur oppose avec humour une incohérence étudiée, en associant la vérité avec le vers et une brièveté toute factice. On verra en effet : I. que l'intervention de C2 doit être mise en relation avec la narration des Ép. 22-25 ; II. que les Ép. 22-25 de C2 peuvent être considérés comme une réécriture des Ép. O-P de DP ; III. que la réécriture aurait dans C2 charge de riposte contre l'attaque lancée dans DP.

3 — Édition de référence : *The* Didot-*Perceval*, éd. W. Roach, Philadelphia : University of Pennsylvania Press, 1941. Nous indiquons par *E** le ms. de DP (Modena), et par *E* le ms. de C2 (Edinburgh).

4 — Cf. R.T. Pickens, « *Mais de çou ne parole pas Crestïens de Troies* – A re-examination of the Didot-*Perceval* », *Romania* 105 (1984), p. 492-510.

5 — Cette thèse fait l'unanimité depuis W. Hoffmann, *Die Quellen des Didot Perceval*, Halle, 1905 (Dissertation).

I.

Dans l'intervention même, l'auteur part de l'idée traditionnelle que dans le domaine de la littérature, la vérité est une question d'adéquation entre *conte* et *estoire*. L'auteur dit très clairement qu'on peut mettre dans le *conte* des choses qui ne se trouvent pas dans l'*estoire*, ou qu'on peut croire à tort que le *conte* témoigne de toute l'*estoire*. À partir de là, il impose à la vérité deux conditions originales. La première relève de la forme. Puisque l'auteur s'en prend à ceux qui osent « conter/d'une avanture sanz rimer », c'est qu'il défend le vers contre la prose. Or on sait que souvent, les auteurs de romans en vers prétendent avoir un livre où ils trouvent déjà racontée l'*estoire*, que leur effort consiste à *metre en rime*. Autrement dit, si de l'*estoire* au *conte* il y a mise en vers, alors il n'y a pas adéquation parfaite entre les deux. On peut donc avancer deux hypothèses. Ou bien le vers vient de l'*estoire* elle-même, telle qu'elle apparaît dans le livre censé constituer la source du *conte*. Ou bien le vers est une addition nécessaire à l'*estoire* dans le *conte*.

La deuxième condition relève de la structure. L'auteur semble en effet s'en prendre à deux défauts. L'un consiste à adjoindre à l'histoire des épisodes divers, sans rapport avec elle. L'auteur réprouve ainsi clairement ceux qui prolongent leurs contes, « et des estoires les esloignent/et les mançonges tant i joignent ». L'autre consiste à disjoindre l'histoire en fragments séparés, qui finissent par se substituer à elle. L'auteur regarde ainsi d'un mauvais œil ceux qui confondent « un po [...]/d'une avanture » avec « toute l'estoire ». Or on ne voit pas comment il est possible d'avoir ces deux torts à la fois. On peut là encore avancer deux hypothèses. Ou bien les deux défauts ont partie liée : les histoires seraient si boursouflées d'additions que leur structure viendrait à éclater et que le moindre échantillon raconté en un soir prendrait l'air d'une histoire à part soi. Ou bien l'un d'eux concerne en fait la forme : lorsque l'auteur veut dissuader d'« un po conter/d'une avanture sanz rimer », peut-être faut-il comprendre que l'expression est redondante, et que c'est justement parce qu'il y manque les rimes que le récit reste incomplet.

De part et d'autre de l'intervention, deux passages ont leur importance. Perceval vient de recevoir d'une demoiselle apparemment assez instruite sur le sujet du Graal une mule et un anneau : la mule a le pouvoir d'emmener où il veut qui la monte, s'il porte l'anneau à son doigt ; la demoiselle entend ainsi diriger Perceval dans sa quête. Perceval est parti dans la matinée : on

attend donc que quelque chose se passe. Or rien ne se passe, car Perceval reste plongé dans la contemplation de son anneau. La grande intervention, qui se produit à ce moment, est entourée de deux petites interventions qui servent de transitions entre elle et son contexte :

> A l'esgarder a mis s'entente/toute jor dusque a la vespree./A chemine n'a encontree/riens qui a metre face en conte,/einsint con li estoires conte,/qui est voire de Perceval. (*T* 26080-85)
>
> De Perceval oëz avant,/qui tout le jor est tant penez/que li solaux est esconsez/et la clarté dou jor faillie./Que vaut conte qui tant destrie ? (*T* 26102-06)

L'auteur attire tant l'attention sur cette journée où rien ne s'est produit qu'il faut y voir quelque chose d'important. Or ce qu'il semble suggérer, c'est que devant un tel vide dans l'*estoire*, un prosateur eût inventé quelque aventure pour en remplir son *conte*. On peut alors faire l'hypothèse que pour l'auteur de cette intervention, le poète et le prosateur conçoivent leur même métier d'« auteur » de deux façons très différentes : le poète enrichit l'*estoire* par un travail sur la forme, il ajoute dans son *conte* les rimes qui en illustrent la vérité ; le prosateur enrichit quant à lui l'*estoire* par un travail sur la matière, il ajoute dans son *conte* des passages de son cru qui n'en font plus qu'un long mensonge insignifiant. Au fond, chacun « augmente » un peu l'*estoire* dans le *conte* qu'il en fait ; mais le poète respecte les limites de l'*estoire*, le prosateur s'en émancipe à la première occasion venue. Si selon DP le vers est une source de mensonge, selon C2 il est le garant de la vérité, puisqu'il permet à la façon d'une contrainte salutaire de transcender la forme brute de l'histoire sans pour autant en transgresser la structure essentielle.

Dans le contexte de l'intervention, un détail semble encore significatif. Comme en effet on ne croit pas à cette *estoire* que l'auteur prétend suivre, on peut conclure que ce système d'interventions est un simple artifice destiné à relever l'aventure qui suit. Quelle est cette aventure qui tout à coup mérite d'être racontée ? C'est le passage d'un pont, selon certains de verre, selon d'autres d'ivoire[6] ; disons de verre, puisque tout le monde dit qu'à travers on peut voir la rivière, large et profonde et torrentueuse :

6 — Dans tous les mss., cinq vers désignent le pont (25982, 26026, 26121, 26137, 27558) ; dans *U*, une miniature représente l'aventure (26209). Les mss. se répartissent comme suit : *EKLP* parlent toujours de *voirre*, *MSTV* d'*ivoire* (ou d'*yvoire*) ; *Q* parle de *voirre* la première fois, d'*ivoire* les quatre fois suivantes ; *U* parle la première fois (en omettant le vers sur le pont) d'une eau d'*iuoire*, la deuxième fois *des pons de voirre*, et les trois fois suivantes d'un pont de *voirre* ; la légende de la miniature parle également d'un *pont de*

> Li ponz estoit deseure ovrez,/qui si ert forz et menovrez/que n'est hom qui le seüst dire/ne clers qui le seüst escrire./D'ivoire estoit, si estoit lez/deus piez et demi mesurez,/si cler estoit, tot sans mentir,/l'ewe puet on parmi veïr,/qui par desoz cort com tenpeste. (*T* 26133-41)

Passer le Pont de Verre, qui semble se briser avec fracas, est une bien rude épreuve, que Perceval ne réussit à surmonter que parce qu'il se souvient du conseil de la demoiselle, qui lui a dit de garder confiance :

> Vis iert Perceval qu'il fendist/en abisme, car il fremist/par tel vertu, par tel maniere,/que les pieces en la riviere/en aloient, ce li sambloit./De tout ce pas ne s'esmaoit/Percevaux, qu'il avoit fiance/en la mulle, qui sans doutance/le portoit bien et bellement/outre le pont et sauvement. (*T* 26159-68)

Le Pont de Verre n'est-il pas une image du livre selon l'auteur ? Car de même que le pont est une construction transparente, qui permet au héros de passer en sécurité – pourvu qu'il reste sûr, gardant confiance en sa mule et en son anneau, qu'il ne va pas soudain tomber en pièces – une rivière dont le flot tempétueux est ainsi maîtrisé, de même le livre se présente comme une œuvre transparente à sa source, qu'il est possible – pourvu qu'on soit bien sûr, gardant confiance en son auteur, qu'il n'est pas qu'un mauvais assemblage – de voir entière à travers lui, transcendée cependant par le charme du vers. Et finalement, que ce pont soit de *voirre* ou d'*ivoire*, il est placé sous le signe du *voir*. Le Pont de Verre est donc comme une image du livre vrai, dont la matière est la vérité même, rendue sensible à travers la parfaite adéquation de l'*estoire* et du *conte*, à travers l'agencement parfait des épisodes qui lui donnent sa structure et des vers qui lui donnent sa forme.

Le contexte de l'intervention, enfin, s'inscrit lui-même dans le cadre plus large défini par l'ensemble des Ép. 22-25. Le lien entre l'Ép. 22 et l'Ép. 25 est évident : dans le dernier, Perceval échappe à la trahison du Chevalier de la Tombe grâce aux pouvoirs merveilleux de la mule et de l'anneau, qu'une messagère le somme de rendre à la Demoiselle à la Mule qui les lui a prêtés dans le premier. Le lien entre les Ép. 22 et 25 et les Ép. 23-24, moins clair, est bien réel : dans l'Ép. 23, quand Perceval raconte ses aventures

voirre. Les mss. s'accordent cependant sur la question de la transparence (*EKLMPQSTUV* 26140 : on peut *veoir* (*Q venir*...) l'eau à travers). On peut comprendre que le pont, de verre dans la version originale, est devenu d'ivoire par contamination, vu la prédilection de C2 pour l'ivoire.

à Briol, il évoque la Demoiselle à la Mule et l'anneau merveilleux, qu'il continue de contempler (26299-305) ; dans l'Ép. 25, quand Perceval raconte ses aventures à la messagère qui vient les lui reprendre, il évoque Briol et le tournoi du Château Orgueilleux (27554-73). L'intervention de l'auteur dans C2 va donc de pair avec la narration des Ép. 22-25.

II.

L'étude du texte de C2 fait apparaître les Ép. 22-25 comme un tout isolé. Car rien, d'une part, ne s'y rapporte dans le reste de l'œuvre. Lorsque par la suite Perceval fait le récit de ses aventures, il n'évoque plus, ni la Demoiselle à la Mule et le Pont de Verre, ni Briol et le tournoi du Château Orgueilleux ; il fait pourtant deux fois, de façon plus ou moins développée, le récit de ses aventures, à la Demoiselle de l'Échiquier (Ép. 26) puis au Roi Pêcheur (Ép. 35)[7]. Et tout, d'autre part, indique une interpolation aux frontières du passage. Le début de l'Ép. 22 est ainsi marqué, dans *ES* en particulier, par une intervention dont le ton d'autorité ne se trouve pas ailleurs : « Or faites pais et vos taisiez/trestuit ansamble, et si oiez/le conte avant de Perceval[8]. » (*E* 25433-35) La fin de l'Ép. 25 est également marquée, dans *TV*, par le remaniement le plus profond de l'œuvre : du v. 27553 (Ép. 25) au v. 27619 (Ép. 26), le rédacteur donne une version, d'un sens certes identique, mais d'une facture très différente. Mais surtout, le passage entier est comme mis entre parenthèses par la répétition, remarquée par C.F. Corley, d'une même séquence de vers : « In the opening section of episode 22, we see Perceval asking God to guide him to the castle 'Ou il vit lou bel eschaquier Et les eschas, qui tant sont chier' (25445-46), shortly followed by the line 'Antre qu'il iert an ce pansez' (25454). This pattern is repeated at the beginning of episode 26, where Perceval again prays to be guided to the Grail Castle, or to the castle 'Ou il vit le bel eschaquier Et les eschas qui tant sont chier' (27609-10) and, four lines later, 'An ce qu'il iert an ce pansez' (27614). Again, it seems suspicious that these two sets of lines neatly encapsulate episodes 22-25, which form an unnecessary pause between episodes 21

7 — Une exception : dans l'Ép. 33 « Perceval au Mont Douloureux », Perceval dit à la fille de Merlin qu'il est venu grâce aux indications du Chevalier de la Tombe. Cette aventure est aussi la seule des Ép. 22-25 à être sans équivalent dans DP (cf. note 16).

8 — Autres mss. : *KLMQTUV, Or faites pais et si oiés/le conte avant de Perceval* ; *P Or faites pais et si m'oiés :/ci recomence a Perceval* ; l'ordre est changé et l'autre vers n'appartient plus à la même phrase.

and 26. That is not to suggest that episode 26 need follow immediately after episode 21, only that it might perfectly well do so[9]. »

La comparaison de C2 et DP suggère de son côté que les Ép. O-P de DP sont la source des Ép. 22-25 de C2. On trouve premièrement dans les Ép. 22-25 de C2 deux autres interventions peut-être à charge contre DP. D'abord, lorsque Perceval séjourne chez Briol, il flirte avec sa fille à la tombée de la nuit ; mais loin d'être transi d'amour, il dort à poings fermés :

> Tost fu couchiez et andormiz,/car molt fu lassez li deliz./La nuit a bien tote dormie ;/ne pansa gaires a s'amie,/si con je se que autre font. (*E* 26471-75)

Ceci rappelle deux passages de DP où Perceval frémit d'amour, pour Elainne (Ép. C) puis pour la Demoiselle de l'Échiquier (Ép. E[1]), au point qu'il n'en dort pas la nuit :

> Et saciés que il dormi molt petit le nuit. (*E** 127-128)
> Et Percevaus se couca, et saciés que il dormi molt petit le nuit, car il pensa molt a le demisele et a son afaire. (*E** 538-539)

Dans C2, l'intervention paraît d'autant plus significative qu'elle est contredite par la suite. Perceval, de retour au Château de l'Échiquier, a bien du mal à fermer l'œil :

> Percevaux pas ne s'andormi/si tost conme faire soloit ;/a la damoiselle pansoit,/que[10] de biauté resambloit fee.[11] (*E* 28128-31)

Si Perceval n'est pas du genre à rester éveillé pour les beaux yeux d'une demoiselle, pourquoi se montre-t-il sujet aux embarras de l'amour ? Ensuite, lorsque Perceval passe le Pont Inachevé pour aller au tournoi du Château Orgueilleux, la description est précédée d'une courte intervention :

> Et ce vos un po m'escoutez,/je vos an dirai la faiture/sanz metre nule troveüre.[12] (*E* 26528-30)

9 — C.F. Corley, *The Second Continuation*, *op. cit*, p. 53-54.

10 — Nous substituons *que* à *qui* (28131), selon les corrections de C.F. Corley, *The Second Continuation*, *op. cit.*, App. I.

11 — Intervention présente dans *EKLMPQSU* ; dans *TV*, 26467-74 sont omis, de sorte que 26475, « si con ne sai quant autre font... » (*sic*) se rattache à la phrase suivante : « ... au matinet levé se sont/tuit li vallet de la meson. » La rédaction de *EKLMPQSU* donne sûrement la version originale, et le rédacteur de *TV*, parce qu'il n'a pas entendu l'allusion ou parce qu'il a remarqué la contradiction, a supprimé le passage, sauf le dernier vers pour la rime.

12 — Intervention présente dans *E* ; *KLPTUV sanz atargier tot a droiture*, *MQ tot sanz targier et a droiture*, *S sanz metre mie molt grant cure* : formules banales. La rédaction de *E* est peut-être fortuite ; mais peut-être le rédacteur de *E*, conscient de l'opposition entre C2 et DP, a modifié le texte en conséquence.

Ceci rappelle l'intervention de l'auteur qui dans DP accusait « Crestiens de Troies [et] li autre troveor qui en ont trové por faire lor rimes plaisans ».

On trouve deuxièmement aux frontières des Ép. 22-25 les indices d'un remaniement de l'Ép. E^2 de DP. Dans l'Ép. 21 de C2 d'abord, Perceval retrouve le braque et la tête du Cerf Blanc. Il pose quelques questions à son voleur, d'une part sur le Château de l'Échiquier, en vain : ce dialogue apparaît curieusement deux fois (25064-69 et 25326-32) ; d'autre part sur le chevalier contre lequel il se battait quand le vol a eu lieu, dont il apprend qu'il s'agit du demi-frère du voleur (25110-11) et de l'ami d'une fée. Dans l'Ép. E^2 de DP, Perceval interroge aussi son voleur, dans l'ordre inverse cependant, et les réponses diffèrent : le chevalier, frère germain du voleur (*E** 1355), est l'ami d'une fée elle-même sœur germaine de la Demoiselle de l'Échiquier ; le voleur, qui connaît donc le Château de l'Échiquier, en indique le chemin à Perceval. W. Roach considère que l'auteur de DP a remanié C2 avec bonheur, en resserrant les données de l'histoire[13]. On peut cependant s'étonner que le rédacteur de DP, épris de brièveté au point d'y sacrifier parfois la cohérence, se soit soucié d'inventer une histoire dans le seul but de rapprocher deux personnages sans lien entre eux. Dans l'Ép. 26 de C2 ensuite, Perceval, après avoir fait une prière pour retrouver soit le Château de l'Échiquier soit le Château du Graal, entend soudain une voix lui révéler l'astuce, à quoi il n'avait pas songé, de mettre à terre le braque qui lui, retrouvera le château de sa maîtresse. Dans l'Ép. E^2 de DP, Perceval n'avait pas besoin de cela, puisqu'il avait déjà les indications suffisantes. Il n'y aurait aucune raison de soupçonner C2 de puiser dans DP, si une telle manifestation de voix ne semblait pas tout droit sortie de Robert de Boron, dont W. Roach a remarqué qu'il s'agissait d'un des procédés favoris[14].

Imaginons les faits. L'auteur des Ép. 22-25 de C2 insère de nombreuses aventures entre les deux moments où Perceval retrouve le braque et la tête du Cerf Blanc et retourne au Château de l'Échiquier, qui dans l'Ép. E^2 de DP se faisaient suite. Dès lors, les indications du voleur perdent leur intérêt. L'auteur entreprend donc de modifier la fin de l'Ép. 21 et le début de l'Ép. 26. Pour l'Ép. 21, il supprime dans le dialogue les indications du voleur : le voleur ignore tout de la demoiselle et de son château. Cette première modification en entraîne à son tour

13 — *The* Didot-*Perceval*, *op. cit.*, Introduction, p. 55.
14 — *The* Didot-*Perceval*, *op. cit.*, Introduction, p. 36.

deux autres. D'abord, les personnages ne peuvent plus être aussi proches. L'auteur détruit le lien entre les demoiselles, dont il n'est plus du tout question, et desserre le lien entre les chevaliers, qui deviennent demi-frères[15]. Ensuite, la question sur le château ne doit plus précéder la question sur le chevalier : elle n'est plus motivée par la révélation du lien entre le voleur et la demoiselle, mais par le seul désir de retrouver le château ; par ailleurs, la réponse du voleur, qui manifeste son ignorance, devient plus importante. L'auteur déplace donc en amont la question sur le château ; mais par la suite, il réécrit l'original en oubliant de la supprimer, de sorte qu'elle réapparaît après la question sur le chevalier. Pour l'Ép. 26, il imagine, plutôt qu'un retour par hasard au Château de l'Échiquier, que le braque lui-même montre le chemin.

On trouve troisièmement dans la narration des Ép. 22-25 de C2 les signes d'une réécriture des Ép. O-P de DP. Que les Ép. 22-25 de C2 et les Ép. O-P de DP soient dans une relation de réécriture, c'est ce qu'indique la réapparition d'une même petite intrigue possédant un début, un milieu et une fin : Perceval, ayant reçu une aide précieuse, reprend sa quête avec une détermination nouvelle ; mais il se laisse distraire par un tournoi, à l'occasion duquel il reçoit l'hospitalité d'un vavasseur et de sa fille ; sa légèreté lui vaut une marque de réprobation, et il reprend sa route. Dans DP, Perceval, ayant reçu de son oncle ermite l'absolution qui lui est nécessaire pour achever sa quête, part en réitérant son vœu de poursuivre ce but sans répit ; mais en chemin, il veut participer au tournoi du Blanc Château, et s'héberge chez un vavasseur dont la fille lui offre une manche ; enfin Merlin, sous les traits d'un faucheur, vient lui rappeler la frivolité des tournois et le péril des vœux enfreints. Dans C2, Perceval, ayant reçu de la demoiselle la mule et l'anneau merveilleux qui peuvent le conduire dans sa quête, part le cœur satisfait ; mais en chemin, il veut participer au tournoi du Château Orgueilleux, et s'héberge chez Briol dont la fille parle d'amour avec lui ; enfin une messagère, lui reprenant sa mule et son anneau, repart sans prendre congé de lui lorsqu'il avoue qu'il s'est laissé séduire par l'aventure[16].

15 — Le lien entre les demoiselles réapparaît dans l'interpolation de l'Ép. 8 « Un vieux chevalier donne des indications à Perceval » (*EPS*). Or le vieux chevalier de C2 ressemble au Merlin de DP : chacun reproche à Perceval sa conduite antérieure (tournoi du Blanc Château, meurtre du Chevalier Vermeil), mais lui pardonne sitôt qu'il présente ses excuses.

16 — Une exception : dans l'Ép. 25 « Perceval et le Chevalier de la Tombe », Perceval vit une aventure originale, sans équivalent dans DP. Cette aventure est aussi la seule des Ép. 22-25 à faire l'objet d'un rappel par la suite (cf. note 7). Il y a là quelque chose de

Que les Ép. 22-25 de C2 soient une réécriture des Ép. O-P de DP, et non l'inverse, c'est maintenant ce que suggère une bizarrerie de C2 qui pourrait venir de DP. On sait que le tournoi du Blanc Château dans DP est une réécriture du tournoi de Tintagel dans le *Conte du Graal* : le tournoi, en l'honneur d'une demoiselle, dure deux jours ; le héros, hébergé chez un vavasseur dont une fille lui fait don d'une manche, s'abstient le premier jour mais participe le deuxième jour, et s'impose comme champion. On voit aussi que le tournoi du Blanc Château fait écho au tournoi de Carduel au sein même de DP : le tournoi dure deux jours ; le premier jour, Perceval n'y participe pas ; d'un jour à l'autre, une demoiselle lui fait un don ; le deuxième jour, il s'impose comme champion, mais consécutivement commet une faute.

La bizarrerie concerne le traitement de l'*incognito*. Dans le tournoi du Blanc Château, Perceval, qui s'abstient de participer le premier jour, demande des armes au vavasseur le deuxième jour :

> Et quant Percevaus vit que il s'armoient ja tuit, si demanda ses armes et s'arma molt ricement d'unes molt rices armes que li vavassere li avoit prestees, car il ne voloit pas des soies armer por çou que on ne le recouneüst. (*E** 1696-99)

Dans le tournoi du Château Orgueilleux, Perceval porte le premier jour des armes indéfinies, et Arthur et les siens ne le reconnaissent pas ; le deuxième jour, il porte des armes empruntées au vavasseur :

> Mais molt estoit desconeüs,/car ses armes avoit laissies/a Briol, qui li ot changies/les soues, qui bones estoient./Por ce ne le reconnoissoient/cil qui garde en devoient prendre,/et qui molt vosisent aprendre/a savoir de quel terre estoit/por la proëssce qu'il avoit. (*T* 27046-54)

Imaginons encore une fois les faits. Dans le tournoi du Château Orgueilleux, le fait que Perceval, qui combat dès le premier jour, emprunte des armes au vavasseur pour garder son *incognito*, n'est révélé que le deuxième jour. Pourquoi seulement le deuxième jour ? Parce que dans le tournoi du Blanc Château, Perceval n'ayant pas combattu le premier jour, l'explication n'apparaissait que le deuxième jour. Rien n'empêchait pourtant l'auteur de faire que Perceval n'entre au combat que le deuxiè-

troublant. Le fait que des trois cadres narratifs de C2 (quête du Graal, quête du Cerf Blanc, quête du Mont Douloureux), le dernier seul soit sans équivalent dans DP, n'est peut-être pas à négliger dans l'interprétation.

me jour. Pourquoi dès le premier jour ? Parce que l'abstention de Perceval le premier jour dans le tournoi du Blanc Château, si elle a bien du sens extrinsèquement (l'abstention motivée de Gauvain à Tintagel est un élément essentiel), n'en a intrinsèquement aucun (l'abstention de Perceval au Blanc Château n'a ni fonction ni justification). L'auteur a donc éliminé cet élément devenu insignifiant ; mais il n'a pas pensé à faire le déplacement qui s'imposait en conséquence, et à donner l'explication de l'*incognito* dès le premier jour.

Les Ép. 22-25 de C2 peuvent donc être considérés comme une réécriture des Ép. O-P de DP. Cette hypothèse permettrait d'expliquer le détail de la narration, mais aussi la portée de l'intervention.

III.

Il revient à R.T. Pickens d'avoir tiré les ultimes conséquences du lien entre les tournois du Blanc Château et de Tintagel. Il a su mettre en évidence la valeur polémique, après l'intervention de l'auteur, de la narration même des Ép. O-P, qui s'opposaient au *Conte du Graal* et à ses continuations à la fois quant à la matière (l'aventure), la forme (le vers) et la structure (l'inachèvement) : le récit, au lieu de s'attarder à suivre les aventures profanes de Gauvain, se hâte d'atteindre la fin de la quête sacrée de Perceval, que suit la décadence du royaume arthurien. Il est possible de compléter l'analyse de R.T. Pickens en tirant également les conséquences du lien entre les tournois du Blanc Château et de Carduel. On peut voir en effet que le motif chevaleresque du tournoi est associé au thème religieux du péché. Au tournoi de Carduel, Perceval pèche par orgueil, puisque son triomphe le pousse à s'asseoir sur le Siège Périlleux. En repentance, il prend deux bonnes résolutions : avec les autres, il fait le serment d'entreprendre la quête ; de son côté, il fait le vœu de ne jamais dormir deux nuits de suite au même endroit pendant la quête. Au tournoi du Blanc Château, Perceval pèche par négligence, puisqu'il oublie ses engagements.

L'auteur de C2 semble avoir travaillé à effacer toute trace du souci religieux de l'auteur de DP. Une première différence concerne l'annonce des tournois. Dans DP, les jeunes gens qui annoncent le tournoi à Perceval ne manifestent aucune surprise lorsqu'il prétend ne pas vouloir prendre part au tournoi, car ils savent que cela le retarderait dans sa quête :

> – Ausi m'aït Dex, vos avés droit, que vos i esploiteriés molt petit de le vostre besogne. (*E** 1554-58)

Cette addition par rapport à la source a pour fonction de souligner que c'est en connaissance de cause que Perceval s'engage dans le tournoi, contraire à l'intérêt de la quête. Dans C2, le vavasseur qui annonce le tournoi à Perceval s'étonne qu'il veuille se hâter dans sa quête, et il rappelle que seul le meilleur chevalier du monde peut en venir à bout ; c'est donc en toute bonne foi qu'il lui indique, afin d'éprouver sa valeur, le Pont Inachevé qui mène au Château Orgueilleux :

> – Mais se mon consel en creés,/molt vos en porroiz avancier/et s'en feroiz molt a proisier,/plus que ne vos porroie dire. (*T* 26244-47)

Le renversement est complet : le tournoi n'est plus une diversion inutile et coupable par rapport à la quête, mais une épreuve nécessaire et recommandable.

Une deuxième différence concerne le traitement des tournois. Dans C2, le tournoi du Blanc Château a un enjeu sentimental entièrement étranger aux intérêts de Perceval : il s'agit d'une compétition dont une demoiselle est le prix ; cet enjeu lui est révélé par quatre prétendants eux-mêmes en route pour le tournoi, et Perceval part en quête d'un château où s'héberger ; la fille du vavasseur ne la pousse pas dans le tournoi, car Perceval est déjà décidé à s'illustrer, et la manche qu'elle lui offre n'est pas même un gage d'amour. Ces réaménagements par rapport à la source ont pour fonction de souligner que Perceval s'engage dans le tournoi spontanément et sans raison. Dans DP, le tournoi du Château Orgueilleux a un enjeu purement ludique : il s'agit d'un divertissement offert par Arthur à ses chevaliers ; cet enjeu lui est révélé par Briol, qu'il rencontre à la chasse et qui lui offre aussitôt l'hospitalité ; la fille de Briol ne le pousse pas non plus dans le tournoi, mais elle lui rend la soirée agréable par sa compagnie. La perspective est renversée : ce n'est plus Perceval qui cherche coupablement l'aventure, c'est l'aventure elle-même qui se présente et qui s'offre agréablement à lui.

Une troisième différence concerne le traitement des nuits. Dans DP, Perceval passe deux nuits, et veut en passer une troisième, chez le vavasseur : il enfreint donc son vœu. Dans C2, Perceval passe chez Briol les nuits avant et après le tournoi ; mais la nuit qui sépare les deux jours du tournoi, il la passe chez un

cousin de Briol, ermite dont la demeure est près du Pont de Verre : il reste donc fidèle à son vœu.

Une quatrième différence concerne l'accueil par Perceval des reproches qu'on lui fait. Dans DP, Perceval prend très au sérieux l'accusation de Merlin, et s'inquiète de sa destinée. Lorsqu'il apprend qu'un an risque de s'écouler avant son retour au Château du Graal, il se montre impatient :

> – *Por Diu, Merlin, ensagne le moi plus proçainnement.* (*E** 1810-11)

Dans C2, Perceval ne fait pas grand cas de la condamnation de la messagère. Lorsqu'il fait le détail de son emploi du temps depuis la dernière fois, il manifeste une foi sereine quant à l'avenir :

> – Mais, se Dieu plait, en qui je croi,/g'i venrai sempres sanz tristor. (*T* 27572-73)

Une cinquième différence concerne le motif de la voix. Dans DP (Ép. K), le motif est traité avec beaucoup de sérieux. Perceval est perplexe : deux enfants apparus dans un arbre lui ont dit de prendre à droite s'il veut s'avancer dans sa quête ; doit-il leur prêter foi ? Une voix se fait alors entendre, et Merlin en personne vient l'éclairer, de sorte qu'il retrouve le Château du Graal. Dans C2, le motif est traité avec humour : Perceval vient de demander à Dieu de le conduire, au choix, au Château du Graal ou au Château de l'Échiquier ; or la voix qui se manifeste n'est plus la voix austère de Merlin, qui révélant à Perceval la vérité sur le divin mystère qui le laissait perplexe, le conduisait en hâte au terme de sa quête, mais la voix d'une divinité espiègle, qui révélant à Perceval ce détail prosaïque que le braque flairera son chemin jusqu'au château de sa maîtresse, le mène dans un nouveau détour. N'est-on pas là en face d'une parodie, dont la reprise irrévérente du motif de la voix résume à lui seul tout l'esprit ?

Dans les Ép. 22-25 de C2 comme dans les Ép. O-P de DP, l'intervention de l'auteur n'est donc que la partie visible d'une attaque de fond menée au sein de la narration. Mais l'attaque est menée au nom d'une conception de la vérité toute différente. La vision dualiste de DP, où le vrai et le faux s'opposent absolument, condamne en dernière conséquence l'univers ambigu de la fiction, car attaquer le vers, la longueur et l'inachèvement, c'est épuiser ses principales ressources. La vision nuancée de C2 semble plutôt admettre deux vérités : la vérité sérieuse de l'histoire, une et immuable ; la vérité plaisante de la fiction, chan-

geante et à deux faces, comme une médaille qu'on peut tourner et retourner.

Au seuil d'une réflexion sur le vers et la prose dans la littérature du Moyen Âge, E. Baumgartner soulignait « combien l'adéquation prose = vérité, souvent assenée telle quelle et par les clercs médiévaux et par la critique, résiste peu à l'examen des textes »[17]. L'intervention de C2 vérifie doublement cette assertion : d'une part parce qu'en apparence, elle défend l'adéquation exactement inverse prose = mensonge ; d'autre part parce que cette apparence elle-même n'est qu'une façade trompeuse qui de l'autre côté, a un aspect plus vague et chatoyant, où il n'est plus possible de définir d'adéquation précise, d'opposition tranchée, mais où il semble plutôt que la prose et le vers expriment au fond deux vérités de nature différente, la vérité sérieuse de l'histoire, la vérité plaisante de la fiction, de sorte qu'en réalité l'intervention a un sens parfaitement ambivalent. L'intervention de C2 témoigne ainsi de l'effort d'un clerc, à l'époque où l'avenir du vers dans le domaine de la fiction commence tout juste à être compromis par le progrès de la prose, pour défendre le vers, pour répondre aux accusations qui sont avancées contre lui, pour définir un territoire où il règne en seul maître : non pas seulement celui de l'aventure chevaleresque, de la merveille et de l'enchantement, mais également celui de l'apparence courtoise, de la beauté et du plaisir, et finalement, celui de la largesse illimitée, de la désinvolture et de la dérision ; en d'autres termes, le domaine aristocratique par excellence. À côté de la prose, qui met tout son honneur au service de la vérité, vérité entendue comme transcendante, le vers peut se faire gloire de ne jamais être au service que de lui-même, car c'est en lui qu'il trouve sa vérité.

Étienne GOMEZ
Université d'Artois

17 — E. Baumgartner, « Le choix de la prose », Cahiers de Recherches Médiévales 5 (1998), p. 7-13 ; p. 10.